



Conseil Municipal du 11 mars 2019

Intervention – Débat orientation budgétaire délibération n°1

Monsieur le Maire,
Mes chers Collègues,

Nous commencerons notre intervention en remerciant le travail des services.
Le document fourni est une synthèse claire et précise de notre situation financière.

Un rapport d'activités des services ^{est} tout aussi clair.

Notre intervention ne portera pas sur le caractère technique.

Depuis plusieurs années le contexte national, nous a contraint budgétairement. Depuis fin novembre, les manifestations d'un mécontentement, d'un ras-le-bol de population sont à écouter. Nous ne pouvons les ignorer. A ce titre, l'action municipale a toujours soutenu la conservation des services publics de proximité et souhaite être au plus près des citoyens via les démarches participatives.

Notre commune, dynamique et en développement, possède un patrimoine naturel qui est une très grande richesse pour la population et la biodiversité. Il est de notre devoir d'en prendre soin. Je prendrais pour exemple la phase 2 de ^{entre autre} du Fil vert ou bien encore le Plan de gestion du Parc des coteaux qui participe à la gestion des corridors écologiques. Nous devons aussi nous préoccuper de la « grenouille » qui peut obliger à modifier un projet. Ce n'est pas la Nature qui doit s'adapter à l'Homme, mais l'Homme à la Nature.

La commune investit aussi dans l'avenir en développant une politique éducative et jeunesse dense qui tend à une réduction des inégalités, à

développer des valeurs telles que la solidarité et apprendre à faire « société ». Une jeunesse qui nous le voyons se mobilise elle aussi pour le climat.

Toutefois, les efforts à faire pour relever le défi climatique vont devoir se poursuivre. En effet, Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU déclarait « Nous sommes à un moment décisif. Si nous ne changeons pas de trajectoire d'ici 2020, nous risquons de rater le moment où nous pouvons encore éviter un changement climatique incontrôlable, avec des conséquences désastreuses pour les individus et tous les systèmes naturels qui nous soutiennent ».

En conclusion, nous le tenons à le répéter : il n'y a pas de justice sociale sans justice environnementale.